



unesco

Institut de statistique

Métadonnées pour “Autres indicateurs pertinents de politique”

Population de l'âge officiel / d'âge scolaire

Définition

Nombre de personnes ayant l'âge défini dans les réglementations ou les lois d'un pays pour suivre une année d'études ou un niveau d'enseignement donné dans ce pays. Ce nombre est déterminé en fonction de l'âge d'entrée officiel et de la durée de l'année d'études ou du niveau d'enseignement spécifique.

But

Informer sur l'ampleur de la population de l'âge ou du groupe d'âge qui correspond théoriquement à une année d'études ou un niveau d'enseignement spécifiques. Il s'agit également d'une information d'entrée clé nécessaire pour produire des indicateurs et évaluer la demande d'éducation.